

FICHE DE POSTE TPCAU 3
Recrutement maître de conférences associé 2022-2023

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences associé	Catégorie statutaire : A
Groupe de discipline : TPCAU	Corps : Maîtres de Conférences associé des ENSA
Durée du contrat : 1 an (12 mois)	Code corps : MAAEA
Nombre d'heures : 160h équivalent TD pour 1 an	

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY CEDEX

Missions et activités principales

L'ENSA Nancy recrute un.e enseignant.e chercheur.e ayant une compétence dans le domaine Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine. Le poste à pourvoir pour le 1^{er} septembre 2022 correspond à un mi-temps soit 160h d'enseignement (équivalent TD) sur l'année universitaire, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, la participation aux instances de l'école. Pour une partie de son activité, le candidat devra travailler sous la coordination des enseignants responsables d'atelier de projet.

Pédagogie

L'enseignant.e recruté.e interviendra uniquement dans le 1^{er} cycle des études d'architecture dans l'un des ateliers de 1^{ère} ou de 2^e année. Ces derniers sont une initiation au projet d'architecture par des approches sensibles et conceptuelles (semestres 1 et 3), matérielles et constructives (semestres 2 et 4) de l'espace architectural, basées sur des expérimentations concrètes et physiques, notamment avec la construction de maquettes à plusieurs échelles. Dans les 2 semestres, le.la candidat.e sera intégré.e à un collectif constitué d'autres enseignants. Il.elle travaillera en interaction avec les membres du collectif et en concertation avec l'enseignant.e titulaire qui coordonne l'atelier. Il lui sera demandé de s'investir dans l'élaboration d'une didactique commune au collectif, de contribuer à la mise en place de procédures d'apprentissage pour instrumenter la démarche de conception des étudiants, de participer activement à la construction de leur culture architecturale.

Plus particulièrement, il.elle démontrera comment il.elle est prêt à s'engager dans des actions collaboratives menées en équipe élargie, comment il.elle se rattache à des pratiques expérimentales liées à la manipulation des idées et de la matière et quelles compétences, à la fois théoriques et pratiques, inhérentes à l'exercice du projet architectural et urbain, il.elle envisage d'apporter.

L'enseignant.e recruté.e interviendra dans deux des trois ateliers suivants :

Pour le premier semestre de l'année universitaire 2022-23

- L1.1 – Atelier de projet (80h ETD sans cours)

Encadrement de projet en 1^{ère} année du cycle Licence dans l'atelier « Architecture, discipline terrestre » au sein de l'unité d'enseignement S1-L14 dirigée par plusieurs enseignant.e.s titulaires. L'enseignement porte sur une initiation au projet d'architecture et s'effectue par une approche sensible et conceptuelle de l'espace (réel et figuré), à partir d'observations de l'espace et d'expérimentations concrètes.

Ou

Pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2022-23

- L1.2 – Atelier de projet (70h ETD sans cours)

Encadrement de projet en 1^{ère} année du cycle Licence (70h de TD sans cours) dans l'atelier « Matérialités S2-L18 dirigée par un enseignant titulaire du champ STA. L'enseignement porte sur une initiation à la conception architecturale à travers une approche des matériaux et de leur mise en œuvre dans une série d'exercices successifs.

Ou

- L2.2 – Atelier de projet (80h ETD sans cours)

Encadrement de projet en 2^{ème} année du cycle licence dans l'atelier « Architecture et édification » au sein de l'unité d'enseignement S4-L27 dirigée par un.e enseignant.e. titulaire. L'enseignement propose plusieurs exercices (effectués en groupe et individuellement) portant sur les interactions entre projet d'architecture et construction. Les objectifs fixés portent sur la mise en espace, le dimensionnement constructif, les règles de mises en œuvre et l'expression d'une matérialité.

En fonction des opportunités ces charges d'enseignement sont susceptibles d'évoluer.

Autres tâches

Comme tout enseignant.e de l'école, l'enseignant.e recruté.e devra prendre part à l'encadrement des stages de 1^{er} et de 2^e cycles et sera amené.e à participer à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations. Il.elle s'engagera également à participer aux journées portes ouvertes et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école. Dans le cadre de ses charges, le.la candidat.e s'engagera à participer aux différentes instances structurant la vie de l'école et aux groupes de travail qui leur sont liées.

Titres ou diplômes requis

Architecte DPLG, ADE ou équivalent, le.la candidat.e disposera d'une compétence théorique et pratique.

Une expérience en matière d'enseignement du projet en Licence 1 ou 2 est souhaitable.

Il.elle devra présenter des capacités à formuler des problématiques pédagogiques adaptées aux cursus, à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques basées sur l'apprentissage par compétences, à penser des contenus adaptés aux besoins, aux savoirs et à la culture des architectes en lien avec l'apprentissage de fondamentaux de la conception architecturale et la mise en œuvre de matériaux de construction. La participation à un déplacement ponctuel dans le cadre d'ateliers (visites, etc) pourra être demandée.

Compétences souhaitées au regard du poste

Savoir-faire

Capacité à transmettre aux étudiants, en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.

Savoir être

Capacité à s'insérer dans des équipes pédagogiques constituées, à fédérer des liens entre enseignants et enseignements, à participer à la vie interne de l'établissement (instances, commissions...).

Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique.

Creativité, inventivité, rigueur et organisation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui totalise 65 000 étudiants. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position privilégiée en centre-ville au bord du canal et à quelques mètres de la place Stanislas et de la gare TGV. L'édifice qui l'abrite est une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ». Elle occupe provisoirement l'ancien site de l'école des beaux-arts avenue Boffrand pendant les travaux ayant lieu du 2020-2021. Un retour sur l'édifice Vacchini est prévu pour la rentrée 2021.

L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoirs que comme métiers. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine (LHAC) et un réseau régional d'entreprises d'architecture innovantes où son équipe d'environ 50 enseignants-chercheurs développe leurs recherches.

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie.

L'école mène une activité importante de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une offre importante de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

Contexte régional

Tirant parti de la création de la nouvelle région Grand Est, les 3 écoles d'architecture se sont fédérées faisant de l'architecture un vecteur privilégié d'identité culturelle régionale et de développement économique durable. Avec les organisations professionnelles et culturelles de l'architecture, elles ont participé à la création de Région Architecture, association qui a la volonté de porter la filière architecture dans le Grand-Est en fédérant l'ensemble des acteurs liés au domaine de l'architecture. Plusieurs propositions s'appuient sur l'enseignement supérieur et la promotion de la recherche en architecture. L'ENSA Nancy est par ailleurs membre de la conférence des grandes écoles Poincaré (CGE locale) et de la CGE nationale.

Elle participe également de l'attractivité des écoles du sillon lorrain, en ayant un partenariat privilégié avec l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal. Son retour sur le site Vacchini va permettre également de réaffirmer les partenariats avec les écoles d'ingénieurs voisines, l'école européenne d'ingénierie en génie des matériaux (EEIGM) et l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI). Elle a par ailleurs naturellement un partenariat privilégié avec les collectivités locales, ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental et conseil régional.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'École d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère, plusieurs dynamiques de recherche en matière de

processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques. La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Nature du contrat :

- contrat à durée déterminée de 1 an à mi-temps (160h) sur l'année universitaire, renouvelable
- rémunération brute mensuelle : 1 050 € environ.

Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note pédagogique (2 pages maximum)
- un CV (3 pages maximum)
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'ouvrages construits ou restaurés comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres (10 pages maximum)
- une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)

Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées à Madame la Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et envoyées, par mail, à rh@nancy.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **24 juin 2022 à 12h00 au plus tard**.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqués pour un entretien par courriel le **30 juin 2022 au plus tard**.

L'audition des candidat(e)s dont le dossier sera retenu se déroulera le **7 juillet après-midi 2022**.